



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

INSTITUT DE FORMATION
EN MASSO-KINESITHERAPIE
POUR DEFICIENTS VISUELS

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP 5

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	7
AGREMENT	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS	7
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	8
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES	8
EVOLUTION DE LA POPULATION.....	10
– L'ACTIVITE	12
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS	12
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS	12
LES ACTIVITES RECURRENTES	18
LES PROJETS DE L'ANNEE.....	19
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT	21
TRAVAIL AVEC LES ETUDIANTS	21
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS	22
– L'ORGANISATION DU SERVICE	24
LE PROJET DE SERVICE	24
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2.....	24
L'ORGANISATION INTERNE	24
LA DEMARCHE QUALITE.....	25
LES EVENEMENTS INDESIRABLES	25
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS.....	26
– RESSOURCES HUMAINES	27
ORGANIGRAMME	27
MOBILITES, RECRUTEMENTS	27
AJUSTEMENTS DE POSTES	28
ACTIONS DE FORMATION	28



– PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 202429
DEMENAGEMENT SUR SITE LAENNEC29
FINALISATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT30
COMMUNICATION EXTERIEURE.....30
DEPLOIEMENT DU LOGICIEL DE SCOLARITE FORMEIS30

CONCLUSION 31

LISTE DES REDACTEURS 32

SERVICE PEDAGOGIQUE.....32
SERVICE ACCOMPAGNEMENT32
SERVICES ADMINISTRATIF ET GENERAUX.....32



INTRODUCTION

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'IFMKDV donne à voir et trace l'activité de l'établissement et la dynamique qui est la sienne.

En 2023, nous avons entrepris la réécriture du projet d'établissement dans sa double dimension, d'établissement médico-social et de formation. Nous avons souhaité pour ce travail ambitieux être accompagnés par le CREAL, qui par son expertise nous permettra d'objectiver notre démarche en nous projetant dans l'avenir.

L'association ADPEP 69/ML a de son côté finalisé son nouveau projet associatif pour la période 2023-2028 autour de trois thèmes structurants

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes,
- Démarches inclusives, société inclusive,
- Innovation sociale, ingénierie sociale,

Le projet de l'IFMKDV s'articulera autour de ces axes structurants et des valeurs associatives. Une vigilance toute particulière sera apportée afin de veiller à une parfaite concordance entre les orientations du projet de l'IFMKDV et celles du projet associatif.

Le démarrage de ce travail d'écriture du nouveau projet a débuté en fin d'année 2023 par la création d'un COPIL associant professionnels, étudiants, partenaires ainsi que des administrateurs de l'association. Ce Copil a choisi, dans un premier temps, les thématiques à travailler nous permettant de balayer l'ensemble des domaines couverts par l'établissement :

- La raison d'être de l'IFMKDV,
- L'accompagnement,
- Droits, participation, autodétermination,
- Dynamique de travail en équipe(s),
- Partenariat et réseau(x)

Ce projet d'établissement sera finalisé au cours de l'année 2024, il vise à maintenir et à renforcer la qualité de l'accompagnement des étudiants.

Enfin, 2023 est la dernière année où nous occupons les locaux sur le site de Rockefeller. En juillet 2024, l'IFMKDV va déménager sur le site de la Buire dans un bâtiment partagé avec l'ISTR. Cette proximité géographique sera un atout important pour renforcer nos liens et développer de nouveaux projets. L'ensemble des salariés de l'IFMKDV est déjà tourné vers l'avenir et mobilisé par ce déménagement.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes
- Démarches inclusives, société inclusive
- Innovation sociale, ingénierie sociale

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour coconstruire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

AGRÉMENT

L'IFMKDV est un établissement de réadaptation professionnelle pour adultes déficients visuels.

Les établissements et services de réadaptations professionnelles « accompagnent les travailleurs quel que soit leur statut et profession, ou les personnes en recherche d'emploi, à partir de l'âge de seize ans et quel que soit leur handicap, et reconnus handicapés ou en cours de reconnaissance de la qualité travailleur handicapé ou en risque d'inaptitude à leur poste ou leurs fonctions et qui ont besoin d'accompagnement médico-psycho-social et professionnel dont l'accès ou le retour à l'emploi nécessite une formation et un accompagnement médico-psycho-social et professionnel adaptés à leur situation de handicap »¹

L'agrément est fixé par l'Agence Régionale de Santé, il est de 65 places.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le projet d'établissement a été finalisé en 2018 et a été soumis au Conseil de la vie sociale et étudiante, au conseil d'administration des PEP 69/ML et a été adressé à l'ARS.

Les orientations de l'établissement sont les suivantes :

- Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie et de la santé par :
 - Une formation accessible ;
 - La promotion du partenariat innovant avec l'Université ;
 - La promotion de l'autonomie : dans les déplacements, dans les méthodes de travail.
 - La garantie de conditions de vie convenable ;
 - Un accompagnement au bien-être et à la santé.
- La Personnalisation de l'accompagnement essentiellement par le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)
- Garantir les droits et la participation des usagers
- La Protection et la prévention des risques inhérents à la situation d'utilisateur

¹ Décret n°2020-1216 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et aux conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services de pré orientation et de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

RÉPARTITION PAR AGE

L'IFMKDV accueille 63 étudiants dont 39.7 % de femmes et 60.3 % d'hommes (contre 41 % de femmes et 59 % d'hommes en 2022). Ce pourcentage est à peu près stable depuis plusieurs années et correspond aux chiffres nationaux de la déficience visuelle au sein de la population.

Âge moyen et médian par promotion

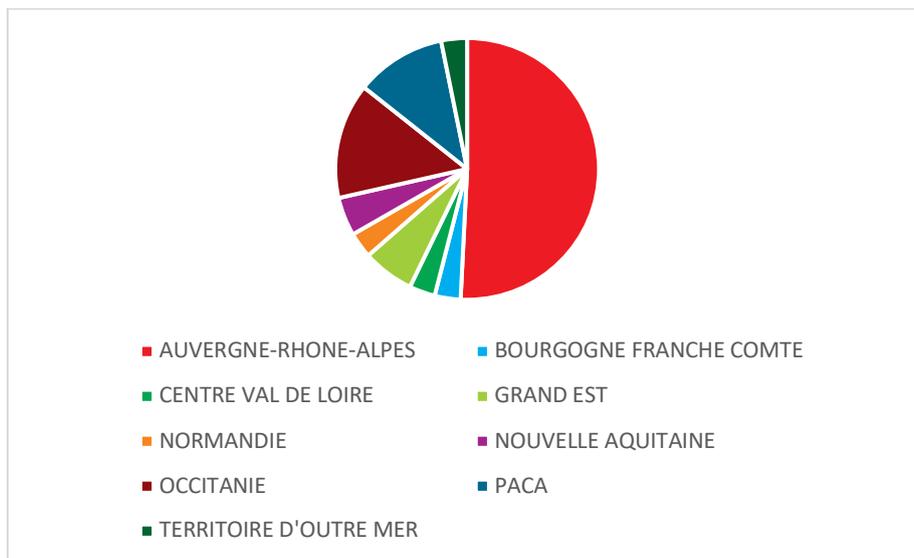
Promotion	Âge moyen	Âge médian	Age -	Age +
Année spécifique kiné	21.5	19	17 ans	38 ans
MK2	27	27	19 ans	39 ans
MK3	23	21	20 ans	36 ans
MK4	26	24	21 ans	44 ans
MK5	26	25	22 ans	35 ans

63 étudiants accueillis au 31/12/2023, répartis comme suit :

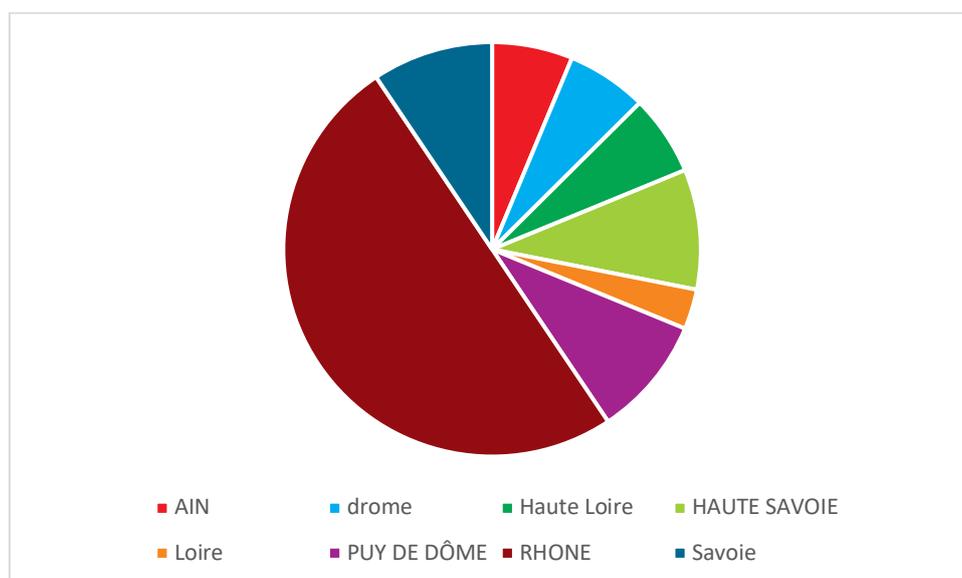
- 11 étudiants en ASK dont 1 redoublant ;
- 10 étudiants en MK2 dont un transfert de l'IFMKDV Guinot ;
- 12 étudiants en MK3 dont 1 redoublant ;
- 16 étudiants en MK4 dont 1 redoublant et 1 aménagement de scolarité (sportifs de haut niveau) ;
- 14 étudiants en MK5 dont 1 aménagement de scolarité (sportif de haut niveau) et 2 étudiants en 2ème session du diplôme d'État

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La provenance géographique des étudiants en 2023 est la suivante



Pour la Région Auvergne Rhône Alpes, les effectifs se répartissent de la manière suivante :



SITUATION A L'ENTRÉE EN FORMATION

À leur entrée en formation, les situations professionnelles des étudiants de l'IFMKDV sont diverses. Majoritairement ils engagent leurs études après le baccalauréat, cependant pour 50% d'entre eux, l'entrée n'est pas directe et ils viennent soit de l'emploi soit d'études supérieures.

Promotion	Post baccalauréat	Post enseignement supérieur	Reconversion professionnelle
Année spécifique kiné	36%	36%	27%
MK2	30%	40%	30%
MK3	58%	33%	8%
MK4	50%	44%	6%
MK5	57%	43%	0%
TOTAL	47.62%	39.68%	12.70%

Le choix de l'IFMKDV ne se porte pas uniquement sur des candidats titulaires d'un baccalauréat scientifique. La diversité des profils est un atout pour la formation, la motivation et l'autonomie (déplacements, outils de compensation, vie quotidienne) sont les critères prédominants de choix des candidats lors de la pré admission.

Promotion	Options scientifiques	Général	Technologique	Professionnel	Autres
Année spécifique kiné	27%	55%	9%	9%	0%
MK2	30%	20%	20%	30%	0%
MK3	75%	25%	0%	0%	0%
MK4	56%	25%	6%	0%	13%
MK5	43%	36%	14%	7%	0%
TOTAL	47.62%	31.75%	9.52%	7.94%	3.17%

Les niveaux de diplômes peuvent varier en fonction du parcours antérieur du candidat. Majoritairement ils sont titulaires d'un baccalauréat même si nombre d'entre eux ont engagé des études supérieures avant leur entrée en formation à l'IFMKDV.

Promotion	Baccalauréat	Niveau licence	Niveau master
Année spécifique kiné	73%	9%	18%
MK2	70%	30%	0%
MK3	75%	25%	0%
MK4	56%	25%	6%
MK5	93%	7%	0%
TOTAL	82.54%	11.11%	6.35%

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

RÉPARTITION PAR ÂGE

La répartition par âge varie d'une promotion à l'autre et d'une année à l'autre en fonction notamment :

- Des redoublements ;
- Du nombre de reconversion professionnelle.

Il est difficile de faire un comparatif d'une année sur l'autre.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Elle reste stable sur les 3 dernières années avec environ la moitié des étudiants originaires de la Région Auvergne Rhône-Alpes et une prédominance du département du Rhône.

Les 4 autres régions les plus représentées sur les 3 dernières années sont :

- Occitanie
- Grand Est
- Bourgogne Franche Comté
- Provence Alpes Côte d'Azur

SITUATION A L'ENTRÉE EN FORMATION

La situation à l'entrée en formation semble se modifier lentement. On passe d'une majorité d'étudiants en post-baccalauréat avec un rééquilibrage avec les étudiants post enseignement supérieur.

Les étudiants font le 1^{er} choix de partir en études supérieures ordinaires avant de revenir vers le milieu spécialisé : échec, manque d'employabilité, etc.

La majorité des étudiants restent titulaires d'un baccalauréat général (scientifique ou non)

L'ACTIVITE

DONNÉES CHIFFRÉES DES USAGERS

NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

204 jours d'ouverture en présentiel étudiant, 218 pour l'établissement. Le calendrier d'ouverture couvre l'année scolaire et non l'année civile.

ACTIVITES 2021-2022-2023

Année	Section ou unité fonctionnelle	Activité réalisée en journées
2021	½ pensionnaire	2.698
	Internat	10.877
2022	½ pensionnaire	2.533
	Internat	10.837
2023	½ pensionnaire	2 516
	Internat	10 803

Le nombre de demi-pensionnaires (étudiants originaires du Rhône) est à peu près stable en 2023, à savoir 14 étudiants demi-pensionnaires (contre 12 en 2022).

Depuis le 1er janvier 2018, l'association Les PEP 69/ML a signé un CPOM avec l'ARS et il n'y a donc plus de facturation en prix de journée.

Le 1er avril 2018, la CPAM du Rhône nous a informés de nos obligations de fournir un relevé trimestriel des étudiants présents à l'IFMKDV (nouvelle attestation CPAM chaque année et prolongation des notifications MDPH si besoin).

L'IFMKDV a réalisé quatre relevés trimestriels en 2023 pour les périodes suivantes :

- Du 1/01 au 31/03/2023 ;
- Du 01/04 au 30/06/2023 ;
- Du 01/07 au 30/09/2023 ;
- Du 01/10 au 31/12/2023.

Le décret n°2018-173 du 9 mars 2018, instaure un nouvel outil (RESID ESMS), développé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Depuis septembre 2023, les déclarations se font via cette application.

DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS

SERVICE PEDAGOGIQUE

Instances

En 2023, les 2 commissions d'attribution des Crédits (CAC) session 1 se sont déroulées les 07/02/2023 et 12/06/2023. La CAC de session 2 le 17/07/2023.

L'ICOGI (instance compétente pour les orientations générales de l'institut) s'est réunie le 25/04/2023 et le 28/09/2023 sous la présidence de l'ARS.

La section compétente pour le traitement des situations individuelles pédagogiques s'est réunie le 28 août 2023 pour statuer sur la demande de triplement d'un étudiant de dernière année ayant invalidé à 2 reprises une UE de MK4. La section a donné un avis favorable au triplement.

Résultats du Diplôme d'État

En 2023, sur 12 étudiants 6 étudiants ont été diplômés à la Session de juillet, 4 à la session de novembre 2023. Une étudiante sera présentée à la session de février 2024 et une étudiante est en redoublement.

Mutualisation avec l'IFMK ISTR

La mutualisation est organisée grâce à un travail entre des équipes pédagogiques des 2 instituts (cadres, secrétaires et direction pédagogique).

Un temps d'échanges convivial a eu lieu le 26 septembre pour rencontrer l'ensemble des professionnels en effet, les équipes ont été largement renouvelées côté ISTR.

Les Directions se rencontrent également au minimum une fois par semestre et à la demande en fonction des besoins afin d'évoquer les besoins réciproques et faire vivre leur partenariat.

Une réunion s'est tenue le 25 janvier 2023 avec le nouveau Directeur de l'ISTR, le directeur de l'IFMK et la direction de l'IFMKDV (directeur de secteur, directrice, directrice pédagogique) pour faire le point sur les sujets en cours et notamment sur le renouvellement de la convention tripartite (Conseil régional / Université / Association) et pédagogique.

Récapitulatif des cours mutualisés réalisés pour l'année 2022/2023 :

PROMOTION	NOMBRE HEURES
ASK	12
MK2	111
MK3	101.5
MK4	198
MK5	90
TOTAL	512.5

Suivi pédagogique personnalisé :

□ ASK (12 étudiants) :

- Rencontres régulières de la référente pédagogique avec la promotion pour expliciter les attendus et l'organisation générale de l'année.
- Rencontres individuelles programmées à la demande de l'étudiant ou de la référente de promotion.
- 2 Bilans de semestre effectués avec la promotion suite aux questionnaires d'évaluation.
- Avant chaque CAC, suivis pédagogiques semestriels (le 26/01/2023 et 02/02/2023 pour le semestre A et semaine du 05/06/2023 pour le semestre B). Durée : minimum 30 min/étudiant/semestre complété par entretiens individuels ciblés si nécessaire.

□ MK2 (12 étudiants) et MK3 (15 étudiants) :

- Rencontres de la promotion complète sous forme de Flash promo, à l'initiative de la référente ou à la demande de la promotion, pour expliciter les attendus et organisation générale de l'année, les modalités de contrôle de connaissance.
- 2 Bilans de semestre effectués avec la promotion suite aux questionnaires d'évaluation.
- Rencontre systématique individuelle de chaque étudiant : (1h par étudiant /semestre) : retour de stage et suivi individuel après les évaluations, plus des rencontres individuelles pour évoquer des problématiques dans les cas particuliers.

□ MK4 (14 étudiants) et MK5 (15 étudiants) :

- Rencontres régulières de la promotion complète sous forme de Flash promo, à l'initiative de la référente ou à la demande de la promotion
- Rencontre individuelle de chaque étudiant : (1h par étudiant /semestre) : retour de stage et suivi individuel après les évaluations.

Stages

Le formulaire de recueil des disponibilités d'accueil en stage des étudiants DV est mutualisé avec l'IFMK de l'ISTR. Les dates de stage sont décidées en concertation entre les deux instituts et identiques pour faciliter l'organisation des cours mutualisés, sauf pour le clinicat (décalage de 2 semaines).

Tous les étudiants ont pu réaliser les stages prévus.

Nombre de conventions signées avec les terrains de stage (libéraux, hospitaliers publics ou privés) :

- ASK : 23 conventions de stage signées dont 1 convention annulée.
- MK2 : 24 conventions de stage signées.
- MK3 : 31 conventions de stage signées et 2 avenants.
- MK4 : 29 conventions de stage signées dont 1 convention annulée et 1 avenant.
- MK5 : 28 conventions de stage signées et 1 avenant.

À noter :

- 1 stage de rattrapage en juillet 2023 ;
- 1 interruption de stage en avril 2023 (raisons médicales) ;
- 3 stages complémentaires en septembre et octobre pour préparer la session de novembre du diplôme d'État.

Des mises en situation cliniques évaluées conjointement par un cadre de rééducation (de l'équipe pédagogique ou de la structure) et le thérapeute du patient ont été systématisées à partir de la MK4 (S5, S6 et clinicat). En 2023, l'équipe pédagogique a réalisée 17 MSC en présentiel et 1 en visio pour test.

Le processus d'agrément des nouveaux terrains de stage auprès de l'ARS Aura a été modifié après l'ICOGI de septembre 2023. Dorénavant, il n'est plus nécessaire d'attendre le déroulement de cette instance pour agréer un nouveau terrain de stage, ce qui fluidifie le choix des terrains. L'IFMK DV s'engage à envoyer la liste des nouveaux lieux 2 fois par an à l'ARS Aura. 13 nouveaux agréments ont été réalisés en 2023.

La Directrice a participé à une soirée-rencontre organisé par le groupe Ramsay le 11 octobre 2023 sur le thème « Comment susciter l'envie de s'inscrire durablement dans nos professions chez nos apprenants ? ». Ce fut l'occasion de rencontrer les cadres rééducateurs qui accueillent nos étudiants en stage et renforcer le partenariat avec les structures du groupe. Les cadres pédagogiques (stage et cycle 1 et 2) ont également rencontré les équipes de plusieurs structures : CRF Bourgoin, CRF Romans Ferrari et Hôpital des Charpennes.

Les Indemnités de stage et de transport sont financées par le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 34 029€ pour 2023 conformément au règlement révisé en 2023.

Par ailleurs, un travail a été amorcé pour lutter contre plusieurs cas relevant de la discrimination du fait du handicap. En effet, certaines structures refusent explicitement d'accueillir des étudiants en stage du fait de leur déficience visuelle. Un avis a été pris auprès du défenseur des droits, pour avoir des conseils sur la conduite à tenir. Cela a permis de débloquer 3 places de stage en structure spécialisée.

Le matériel acquis par l'IFMK au cours de l'année 2023

Kit de rentrée ASK (pâte à modeler, goniomètre, rubans, crayons), MSH (ballons de baskets), maquette de physiologie, cours TM (dynamomètre, cordelette pour mesure, gommettes), cours TK (embouts peakflow, strapping, spiromètre), électrodes, manutention (drap de glisse), salle de pratique (tabourets, coussins), bandes pour strapping.

Acquisition d'un logiciel de gestion pédagogique : À partir d'octobre 2023, un travail d'incrémentation et d'appropriation du logiciel Formeis a été initié. Le répertoire de stage a été transféré. Les saisies de place de stage, les parcours des étudiants avec les champs correspondants, les périodes de stage des années 2023-2024 et 2024-2025 ont été incrémentés pour les 5 promotions.

Planification cours et examens

Une technicienne supérieure et une technicienne qualifiée assurent le secrétariat pédagogique : une pour l'ASK + cycle 1 et une pour le cycle 2 et les stages

Pour le cycle 1, Nombre d'heures de cours :

- ASK : 1076.75 heures
- MK2 : 601 heures
- MK3 : 576 heures

Pour le cycle 2, nombre d'heures de cours :

- MK4 : 408 heures au total comprenant 200 heures de CM, 132 heures de cours de pratique, 15.5 heures de TPG
- MK5 : 426.5 heures au total comprenant 105 heures de CM, 110 heures de cours de pratiques, 52.5 heures de TPG

Examens écrits et pratiques (1ère et 2ème sessions)

135 examens sont organisés sur l'année scolaire. Les modalités des contrôles de connaissances sont présentées et validées à l'instance compétente pour les orientations générales de l'IFMKDV. Les sujets sont adaptés par le service adaptation/transcription de l'IFMKDV.

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Les préadmissions

L'assistante de service social a la charge de la procédure de pré admission. Elle assure le premier contact téléphonique avec le candidat, sa famille et/ou le partenaire pour informer sur la procédure d'admission. L'équipe de pré admission est composée de : l'assistante sociale, la psychologue, l'institutrice en locomotion, la Directrice pédagogique et la Directrice.

Quelques chiffres clés sur la préadmission :

	2022-2023	2021-2022
Nombre de contacts	39	43
Nombre de dossiers envoyés	32	30
Nombre dossiers validés par médecin ophtalmologue	21	30
Nombre candidats reçus en entretien	18	28

À l'issue des entretiens, la commission d'admission qui s'est réunie le 25 mai 2023 et a classé les candidats en 2 listes. Une liste d'admis sur liste principale avec 10 candidats et une liste d'admis sur liste supplémentaire avec 7 candidats. Un candidat sur liste principale s'est désisté, et 1 candidat de la liste complémentaire a pu être admis.

Logement et prestations sociales

- Depuis plusieurs années, l'IFMKDV signe une convention avec le CROUS qui lui réserve des logements universitaires. Pour l'année 2022-2023, 19 logements étaient réservés dans la Résidence Barré Sinoussi, en 2023-2024, 16 logements sont sous convention. Le paiement du loyer est assuré pendant deux ans par l'IFMKDV. Depuis 2018, une participation mensuelle de 80 euros est demandée aux étudiants hébergés. Les étudiants ne disposant pas de garants se trouvent en grandes difficultés pour accéder à un logement autonome, quand bien même ils disposent de ressources non négligeables et stables (AAH, MVA, PCH). Les étudiants de nationalité étrangère ne sont pas prioritaires (en dessous d'un niveau master 2), malgré leur handicap, pour se maintenir au CROUS une fois qu'ils sortent de la convention avec l'IFMKDV. Un étudiant est concerné et n'ayant pas trouvé d'autre solution de logement a été maintenu dans le dispositif des logements sous convention IFMKDV/CROUS mais règle la totalité du loyer
- La formation à l'IFMKDV permet aux étudiants de demander la bourse régionale. L'IFMKDV ne relevant pas de la rémunération des stagiaires au titre de la formation professionnelle, cette bourse est essentielle dans l'accès à la formation de certains étudiants.
- 40 étudiants bénéficient d'une bourse sur l'année 2023-2024, nombre identique à 2022-2023. En fonction de leur handicap, certains étudiants peuvent percevoir, à compter de 20 ans, ou avant s'ils disposent d'un logement avec APL, l'Allocation Adulte Handicapé et parfois la Majoration pour la Vie Autonome. Certains perçoivent également la Prestation de Compensation du Handicap.

Projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

Le service d'accompagnement médico-social réalise à chaque rentrée universitaire les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) des primo-entrants et actualise ceux déjà en cours. La procédure pour les primo-entrants prévoit une première phase de bilans réalisés par les professionnels du service médico-social et par des intervenants enseignants en co-construction avec l'étudiant.

Les bilans réalisés sont :

- Informatique, sur la compensation du handicap,
- Médical, sur des problématiques de santé,
- Locomotion, sur le niveau d'autonomie dans les déplacements,
- Psychologique, sur bien-être et santé mentale,
- Social, sur l'accès aux droits et les démarches administratives particulières.

Enfin, un point plus informel est réalisé avec la référente pédagogique d'année qui amène les éléments liés à la formation. Par la suite, les conclusions des bilans sont compilées dans un document commun et transmis à l'étudiant avant une rencontre finale permettant d'ajuster les propositions de l'équipe d'accompagnement aux besoins et attentes de l'étudiant. Chaque étudiant se voit assigné un référent qui le suivra pendant toute la durée de sa formation.

Pour les étudiants possédant un PAP, des réactualisations sont réalisées par le référent lorsque c'est nécessaire et, notamment, en cas de redoublement ou lors de la survenue d'une problématique impactant les études (aggravation de la déficience visuelle, maladie de longue durée, problématiques psychologiques, etc.). Cette réactualisation s'opère en collaboration avec l'étudiant.

Sur l'année 2022-2023, les quatre référents de l'équipe du service d'accompagnement ont réalisé les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) des étudiants. Au total l'équipe a finalisé 9 PAP pour les primo-entrants dans l'institut et 2 réactualisations pour les redoublants de l'ASK.

Locomotion

□ Repérage de début d'année

À la rentrée d'août 2023, 1 journée et 2 demi-journées ont été consacrées aux repérages de première nécessité pour les 10 nouveaux étudiants afin de favoriser leur accueil et leurs débuts à Lyon.

Repérage de la faculté intra-muros : les 10 nouveaux étudiants
Faculté/Gare Part Dieu : 2 jeunes malvoyants.

Ces repérages concernent notamment :

- L'aide au repérage dans la faculté Claude Bernard, site Rockefeller ;
- L'aide au repérage et à la prise des transports en commun ;
- L'aide au repérage entre le CROUS ou leur habitation en logement indépendant et la faculté Claude Bernard ;
- L'aide au repérage entre la faculté et les gares de la ville.

□ Accompagnement tout au long de l'année

Des repérages divers peuvent s'effectuer également sur demande tout au long de l'année, en fonction des besoins des étudiants. Ces repérages concernent tout autre trajet (en dehors des lieux de stages) dont ils pourraient avoir besoin pour leur vie à Lyon.

5 rencontres d'étudiants pour aborder des trajets particuliers correspondant à leurs besoins ou concernant des techniques de locomotion ont été réalisés par l'institutrice en locomotion.

□ Stages

Une vingtaine de nouveaux terrains de stage a été mise en ligne sur le serveur étudiant sous forme d'écrits descriptifs des trajets, prenant en compte comme point de départ l'IFMKDV à Grange-Blanche. Certains trajets ont été réactualisés.

En 2023 ont été réalisés également : 5 repérages de lieux de stage : étudiants de ASK + autres promotions

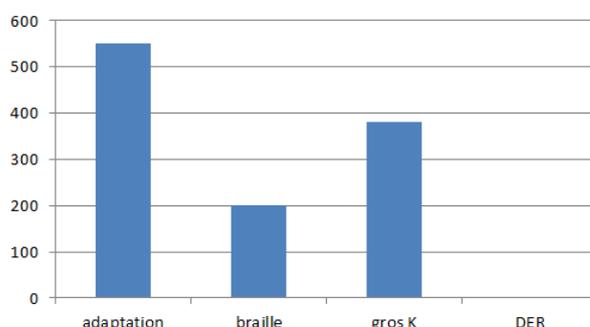
Depuis septembre 2023, l'institutrice en locomotion a entamé la formation AVJ (aide à la vie journalière). A partir de la rentrée 2024, de nouvelles prestations pourront donc être proposées aux étudiants (aménagement logement, cuisine, etc.)

Transcription / adaptation de documents

Le service transcription a pour mission d'adapter les supports de cours ou tout autre document afin de les mettre à disposition des étudiants dans des formats adaptés à la déficience visuelle.

Ces différents documents sont ensuite transmis aux étudiants en version numérique (fichiers docx, txt...), au format papier (reprenant les polices de caractères des étudiants), en braille, en version audio (MP3). Des schémas en relief sont également réalisés et sont lus tactilement.

Voici ci-dessous le graphique mettant en avant l'activité du service transcription pour l'année civile 2023 :



(NB : chiffres très proches de 2022, à exception du Gros K en très forte diminution).

Service Médiathèque/documentation

Des sessions de formation sur les bases de données (Kinedoc, EM Premium...) et revues en ligne (Kiné la Revue, Kiné scientifique...) sont organisées dans le cadre des études de masso-kinésithérapie pour la démarche d'initiation à la recherche.

Janvier 2023 : 2 sessions « bibliographie » (MK2et MK3)

Mars 2023 : 3 sessions « bibliographie » pour les ASK.

Ces sessions se réalisent en petits groupes (généralement 5-6 personnes au maximum).

La loi du 1er août 2006 introduit une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap. Il est ainsi possible pour les organismes agréés d'obtenir et de mettre à disposition du public (en situation de handicap) des ouvrages numériques.

Ces ouvrages sont mis à disposition par la BNF (Bibliothèque Nationale de France), en version pdf ou epub.

Pour chaque ouvrage demandé et réceptionné, il convient d'introduire la mention légale. Chaque étudiant lit et signe également une charte lui rappelant les conditions d'utilisation de ces ouvrages.

Chaque ouvrage transmis à l'étudiant est fourni à titre strictement individuel et protégé par un mot de passe.

L'étudiant s'engage ainsi à conserver ce document et à ne pas le transmettre à une tierce personne.

En 2023, l'IFMKDV a renouvelé sa demande d'agrément. Elle est désormais conjointe avec le CTRDV et valable pour l'ensemble de l'association Les PEP 69/ML.

13 nouveaux documents fournis par la BNF en 2023 portant à 174 le nombre total de documents à disposition pour les étudiants.

Au total sur l'année, environ 80 documents ont été fournis aux étudiants.

12 nouveaux étudiants ont demandé des livres numériques.

LES ACTIVITES RECURRENTES

JOURNEE DU HANDICAP

La journée de mise en situation du handicap réalisée depuis 2018 en partenariat avec l'ISTR s'est réalisée le 16 mars 2023. Cette fois ci, elle était organisée avec les 4 composantes Ergothérapie, psychomotricité, Kinésithérapie et Kinésithérapie DV, afin de croiser les regards professionnels sur le handicap. Les 200 étudiants ont ainsi pu réaliser 6 ateliers sur les 10 proposés, suivi d'un débriefing et un goûter pour finaliser cette journée dense en émotions, échanges et expériences.

Les professionnels de l'IFMKDV ont participé activement dans la préparation et réalisation de la journée.

L'agent technique pour la préparation du matériel et hygiène, ainsi que logistique, la secrétaire administrative pour la commande des plateaux repas. L'institutrice en locomotion ainsi que sa collègue du CTRDV ont animé un atelier sur la locomotion. Les 4 cadres pédagogiques, la responsable pédagogique ainsi que le transcripteur, l'assistante sociale ont participé aux ateliers en tant qu'animateur ou responsable de l'atelier ainsi que l'étudiant cadre de santé

SESA

Le service sanitaire met à l'honneur l'interdisciplinarité et le travail collaboratif entre des étudiants issus des filières Soins Infirmier et Kinésithérapie. En 2023, les actions de préventions ont touché les élèves du Lycée professionnel de la Mache et de l'internat Chazière.

Les Thématiques abordées par les étudiants ont été en 2023 :

- Pour le lycée la Mâche : le risque infectieux, le sommeil, l'alimentation et les addictions,
- Pour l'Internat Chazière : L'hygiène buccodentaire, l'activité physique

JAZZ A VIENNE

Le partenariat avec le Festival du Jazz à Vienne, initié depuis 3 ans a eu lieu le 5 juillet 2023 au théâtre antique. L'objectif est de proposer un atelier massage pour les bénévoles du festival, par les étudiants. Sept étudiants des promotions K2 et K3 ont participé à cet atelier encadré par un masseur-kinésithérapeute exerçant à Vienne et accompagnée par les cadres pédagogiques de l'institut. À l'issue de l'atelier, les étudiants sont invités à écouter les concerts de la soirée.

LES PROJETS DE L'ANNEE

JOURNEES PORTES OUVERTES

Pour la première fois, l'IFMKDV a participé aux journées de l'enseignement supérieur le jeudi 25 janvier 2023. 9 personnes intéressées par la formation sont inscrites.

La journée s'est déroulée en 2 temps :

- Dans un premier temps, les candidats ont pu assister à un cours de physiologie avec les étudiants d'ASK
- Dans un deuxième, une rencontre avec l'équipe de pré admission a permis de présenter la formation et répondre aux questionnements des candidats.

Une deuxième journée portes ouvertes organisée le jeudi 8 juin a permis d'accueillir des jeunes et des professionnels de l'institut Arc-en-Ciel de Marseille.

Ce type de journées portes ouvertes va être reconduit en 2024 afin de faire mieux connaître l'établissement et les exigences d'entrée en formation aux jeunes intéressés et aux professionnels des structures d'accompagnement.

VOYAGE DE FIN D'ETUDES

Un voyage de fin d'études a été organisé à Budapest du 21 au 24 juin 2023. Il s'agit du troisième voyage organisé pour les étudiants de fin de formation à l'IFMKDV (Florence en 2017 et Berlin en 2019) 15 étudiants de MK4 ET MK5 et 4 accompagnateurs ont visité la capitale hongroise. Au programme : thermes, visite guidée en bus de Pest avec une guide francophone, visite de Buda, soirée à l'opéra, etc.

LA DEFICIENCE VISUELLE GRANDE CAUSE REGIONALE 2023

Après la déficience auditive en 2022, c'était au tour de la déficience visuelle d'être grande cause régionale 2023. Plusieurs manifestations / rencontres auquel l'IFMKDV a participé ont été organisés par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes tout au long de l'année :

- Le 15/05/2023 l'IFMKDV a reçu la visite de Mmes Chaix vice-présidente déléguée à l'action sociale et au handicap et Mme Bucci chargée de mission à la Mission handicap (Service Accès à la Santé, au Handicap et à l'Action sociale). Elles souhaitent découvrir l'établissement et aborder les projets en cours ;
- Les assises de la déficience visuelle se sont tenues le samedi 3 juin 2023. L'IFMKDV avec d'autres services de l'association (CAMSP/CTRDV) ont participé au village des partenaires pour présenter l'activité des établissements ;
- L'IFMKDV a enfin participé le 4 décembre 2023 au Forum extraordinaire. Cette nouvelle édition du Forum donnait à voir les projets et initiatives que la Région a pu soutenir sur les trois dernières années pour le changement de regard sur le handicap. L'établissement a présenté les outils de compensation et de pédagogie adaptée.

ORGANISATION CONCOURS EXTRACOMMUNAUTAIRES

L'IFMKDV a organisé le concours des extracommunautaires en 2023. L'organisation est tournante entre les IFMK de la région Auvergne Rhône-Alpes.

21 dossiers ont été déclarés recevables et convoqués à l'épreuve d'admissibilité. 5 candidats ont été déclarés admis pour l'épreuve pratique ; 1 candidat a validé l'épreuve orale.

LINGUASKILL

En partenariat avec le lycée La Mache, 11 étudiants volontaires de MK3 et MK5 ont pu passer le test Linguaskill de Cambridge, élaboré par le département de l'Université de Cambridge, leader dans le domaine de la certification d'anglais. Les résultats obtenus allaient du niveau A2 au niveau C1 et plus et pourront permettre à ces étudiants de prouver leur niveau d'anglais auprès d'un employeur ou dans le cadre d'une poursuite de la formation.

PROJET JEUX OLYMPIQUES

Afin de soutenir le double cursus des 3 athlètes Sportifs de Haut Niveau et de promouvoir le sport paralympique d'une façon générale, un projet a été créé dans le cadre des JO paralympiques 2024. L'objectif est d'organiser un voyage à Paris pour assister aux épreuves des athlètes concernés. Il a été proposé à l'ensemble des étudiants et des professionnels de l'IFMKDV. Les étudiants ont été intégrés dès le début dans la mise en place du projet notamment par le biais des unités de gestion de projet selon les promotions (UE12, UE 13, UE 31).

RECHERCHE

L'IFMKDV est porteur d'un projet de recherche sous la responsabilité de Mme Anna R. Galiano, psychologue à l'IFMKDV intitulé Kinéspace. Ce projet de recherche initié en 2015 a été poursuivi en 2022-2023, en collaboration avec les chercheurs du Laboratoire DIPHE, Université Lyon 2. Un article scientifique a été rédigé et fait actuellement l'objet d'une expertise pour une publication dans la revue spécialisée sur la déficience visuelle, le British Journal of Visual Impairment.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES ETUDIANTS

CVSE

Le Conseil de Vie Sociale et étudiante s'est réuni 2 fois sur l'année scolaire 2022/2023, les 25/10/2022 et 13/06/2023. La réunion du 24/01/2023 a été annulée pour cause d'évacuation de l'université (coupure de courant). Ont été abordés lors de ces réunions :

- Le déménagement de l'IFMKDV notamment l'achat de nouveau matériel ;
- Le voyage à Budapest pour les 2 dernières années de formation ;
- Le lancement de la réécriture du projet d'établissement ;
- Etc.

Pour l'année 2023/2024, les 3 réunions obligatoires sont programmées, la première s'est tenue le 26/09/2023. Les 2 autres sont programmées les 1/02/2024 et 13/06/2024.

MANIFESTATIONS

Une demi-journée d'accueil des nouveaux étudiants s'est tenue le 12 septembre 2023 avec la présence des 5 promotions. Différentes associations ont été présentées aux étudiants à cette occasion :

- L'association EKDVL (étudiants kiné DV Lyon) ;
- ADEMEL : association kiné ergo de l'ISTR ;
- UNAKAM : union nationale des masseurs kinésithérapeutes aveugles et amblyopes.

L'association étudiante de l'IFMKDV a également organisée un après-midi d'intégration le 27 septembre 2023.

AUTRES PROJETS

Dans le cadre des UE optionnelles de 2ème cycle, les étudiants travaillent sur divers des projets en collaboration avec les professionnels de l'IFMKDV ou l'association :

- Poursuite du travail sur la refonte du site Internet de l'IFMKDV qui devrait être opérationnel au 1er semestre 2024 ;
- Projet Jeux Paralympiques 2024 pilotée par les référentes cycle 2 et stages avec comme objectif de supporter les étudiants de l'IFMKDV qui vont participer aux JO.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

CONVENTIONS

□ Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et Université Claude Bernard :

La convention tripartite Université/Région Auvergne Rhône-Alpes/PEP 69/ML a été signée en début d'année 2021. Elle définit les modalités de mise en œuvre de l'universitarisation des études et des engagements pris entre les différentes parties. Cette convention doit être reconduite en 2022/2023. Le travail était en cours fin 2023.

□ Université Claude Bernard Lyon 1 :

- La convention pour l'utilisation des locaux mis à disposition sur le site Rockefeller a été renouvelée en 2020 et signée entre les 2 parties.
- La convention d'occupation des nouveaux locaux est en cours de finalisation.

Une convention de partenariat pédagogique concernant les cours mutualisés avec l'IFMK/ISTR (reversions de rémunération des enseignants) et les enseignements universitaires est toujours en cours d'écriture et devrait être finalisée en 2024 ;

□ Hospices Civils de Lyon

- Une convention de mise à disposition d'un cadre pédagogique 1 ETP,
- Une convention de mise à disposition d'un cadre pédagogique 1 ETP.

□ CROUS

Une convention de mise à disposition de 16 logements CROUS pour l'année 2023-2024. Le nombre de logements varie d'une année sur l'autre en fonction des demandes des nouveaux entrants.

□ CESU des Hospices civils de Lyon

- Formation gestes au 1er secours pour les MK2 et MK5

□ Tactilab de l'association la Miete

Depuis 2020, les étudiants et les professionnels sollicitent également cet établissement partenaire. Les réalisations sont diverses : plans en relief, échelle de la douleur. En projet 2024 : création d'un goniomètre adapté et un jeu de société.

□ Diverses manifestations sous conventions :

- Marathon du Beaujolais
- Jazz à Vienne

PARTENARIATS

Des partenariats non formalisés par des conventions existent avec différents services de l'université : Bibliothèque Universitaire, Mission handicap, service des sports.

- **Mission handicap** : nous avons sollicité la mission handicap en septembre 2022 concernant les bandes de guidage détériorées sur le site Rockefeller. Une visite des locaux a eu lieu mais pour l'instant aucune action n'a été engagée. La mission handicap a de nouveau été sollicitée en 2023 sans retour à l'heure actuelle.

REPRESENTATION

L'IFMKDV est représenté par l'intermédiaire de la Direction à différentes instances :

- Membre du Conseil d'administration du Comité Louis Braille (regroupement d'association en lien avec la déficience visuelle à Lyon et sa région) ;
- Membre du comité de pilotage du centre de formation PEP 69/ML depuis septembre 2021 ;
- Membre du COTECH sur le relogement de l'IFMKDV et l'ISTR : réunions mensuelles en visio ;
- Membre du COPIL CPOM de l'association PEP 69/ML ;
- Participation au CODIR élargi avec autres directeurs de dispositif de l'association.

La psychologue représente l'IFMKDV dans diverses instances :

- **Implication dans le Réseau TSA-DS** : Le Réseau Rhônealpin Troubles du Spectre de l'Autisme et Déficiences Sensorielles (RRTSADS) est coordonné par la psychologue du service d'accompagnement de l'IFMKDV en collaboration avec Mélanie Basson, psychologue à l'IRSAM et au PEP69. Le groupe de travail sur la conception d'un outil d'évaluation du développement global de l'enfant aveugle de 0 à 6 ans, en collaboration avec le CAMSP-DV (PEP69) et l'IES (IRSAM) poursuit ses activités. En 2022, le domaine psychomoteur a été finalisé et deux autres domaines ont été initiés, celui sur le jeu et sur la cognition.
- **Conseil d'administration ALFPHV** : La psychologue du service poursuit sa participation au conseil d'administration de l'ALFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour les Personnes Déficiences Visuelles). Elle a été élue en 2022 présidente de l'Association. À ce titre, elle anime les CA et l'AG de l'association dont le siège se trouve à Paris. En 2023, la 7ème Journée des adhérents de l'ALFPHV 2023, intitulée « Réflexion sur les pratiques des psychologues dans le champ de la déficience visuelle : les Groupes de Travail de L'ALFPHV » a été réalisé à Lyon le 14 octobre.

L'assistante sociale participe aux rencontres du réseau des assistantes sociales spécialisées dans la déficience visuelle (Institut les Primevères de l'IRSAM et APRIDEV) et à des rencontres du collectif handicap adulte. Elle siège aussi par ailleurs participer aux commissions mensuelles d'action sociale, 8 réunions ont eu lieu en 2023.

L'équipe pédagogique a participé à différentes réunions avec le SNIFMK (syndicat national des instituts de formation en masso-kinésithérapie) en juillet et décembre 2023. Ces journées permettent des échanges avec les autres IFMK de France. Elles permettent également de faire le point sur les nouvelles réglementations, sur les sujets sensibles à traiter (harcèlement, violences faites aux femmes).

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet d'établissement date de 2018 et prendra fin en 2023. En 2022, une réactualisation des données a été réalisée dans le cadre des groupes démarche qualité.

La réécriture débutera sur le 2ème semestre 2023 en intégrant l'ensemble des services et activités de l'IFMKDV. Le CREA Auvergne Rhône Alpes a été sollicité pour accompagner l'établissement dans la réécriture du projet.

Un comité de pilotage regroupant des membres de chaque service, des étudiants, des partenaires, des représentants de l'association a été créé et s'est réuni pour valider la démarche le 19 octobre 2023. Une réunion de présentation aux professionnels s'est tenue le 16 novembre 2023. Les groupes de travail se dérouleront sur le 1^{er} semestre 2024.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

L'IFMKDV met en œuvre les outils suivants en lien avec la loi 2002-2 :

- Livret d'accueil : mis à jour annuellement il est remis aux étudiants à leur entrée en formation ;
- Le règlement de fonctionnement : mis en jour en 2021, il est distribué en début d'année aux étudiants. Ils doivent retourner à la direction une attestation de prise de connaissance ;
- Le contrat de séjour : mis à jour annuellement il est remis aux étudiants à leur entrée en formation ;
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie : elle est annexée au livret d'accueil.

Les autres outils : CVS, projet d'établissement ont déjà été évoqués dans ce rapport d'activité.

L'ORGANISATION INTERNE

RÉUNIONS DIRECTION

Des réunions se déroulent mensuellement au niveau de la direction du Secteur handicap protection de l'enfance en présence des directrices de dispositif TND et Déficiences sensorielles - réseau SENS, du directeur de dispositif protection de l'enfance.

Des réunions de direction IFMKDV, avec le directeur de secteur, la directrice et la directrice pédagogique sont programmées toutes les 3 semaines environ. Elles ont pour objectif de traiter de la gestion courante de l'établissement.

RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

Elles se déroulent 1 fois par mois avec l'ensemble des professionnels de l'IFMKDV. Elles sont programmées en alternance les mardis et jeudis matin. 9 réunions ont eu lieu en 2023, une a été annulée.

Un temps institutionnel de fin d'année universitaire sur une matinée a permis notamment la présentation du nouveau projet associatif par le directeur de secteur.

RÉUNIONS SERVICE PÉDAGOGIQUE

Une réunion mensuelle sur une ½ journée permet d'aborder des thèmes en lien avec l'organisation pédagogique et une réunion hebdomadaire d'une heure et demie permet les échanges d'informations concernant l'ensemble de l'activité pédagogique au quotidien.

RÉUNIONS SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Une fois par mois, l'ensemble du service d'accompagnement se réunit. Un temps en début de réunion est consacré aux échanges avec les référents pédagogiques sur des situations individuelles d'étudiants. Pour l'année 2023, les thèmes abordés au cours de ces réunions ont été : dossier usager informatisé, organisations des journées portes ouvertes, reprise des fiches incidents, etc. Des réunions plus informelles sont également organisées en fonction des besoins.

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Comme toutes les structures ou établissements gérés par les PEP 69/ML, l'IFMKDV s'est engagé dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers.

PLANS D' ACTIONS 2023

Une enquête/évaluation auprès des étudiants et des professionnels sur l'ensemble des activités/services de l'IFMKDV a été réalisée en décembre 2023. Elle servira de base pour la rédaction du futur projet d'établissement.

DOCUMENT UNIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la nouvelle réglementation, l'association a engagé la réécriture de l'ensemble des documents uniques des établissements. En effet, les documents doivent maintenant être dématérialiser et déposer sur une plate-forme spécifique accessible au service de prévention et santé au travail. Un groupe de travail composé de représentant de chaque service de l'IFMKDV s'est constitué en 2023. 3 réunions ont eu lieu en 2023, ce qui a permis de finaliser le document.

PROJETS SANTÉ NUMERIQUE

L'assistance sociale a été nommée référente Mediateam. Depuis la rentrée 2023, l'ensemble des actions réalisées par les professionnels du service médico-social sont saisies sur Mediateam. L'établissement a également renseigné l'ensemble des matricules INS des étudiants accueillis.

LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Un événement indésirable a été signalé à l'ARS à la suite du décès d'une étudiante de l'IFMKDV le 1er mars 2023. Une cellule de soutien psychologique a été mise en place pour les étudiants et les professionnels.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS

MAINTENANCE

La maintenance est assurée par l'université. Les services généraux et le service administratif sont en lien avec la DIRPAT, le PC SECURITE de la faculté et les entreprises extérieures intervenant sur le site de l'IFMKDV.

Avec la crise sanitaire, le protocole de ménage a continué à être renforcé en 2023. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique dans les classes et dans le couloir, des masques chirurgicaux, des surblouses, des visières et des lingettes désinfectantes sont à disposition de tous pour garantir l'hygiène des locaux.

RELOGEMENT SITE DE LA BUIRE

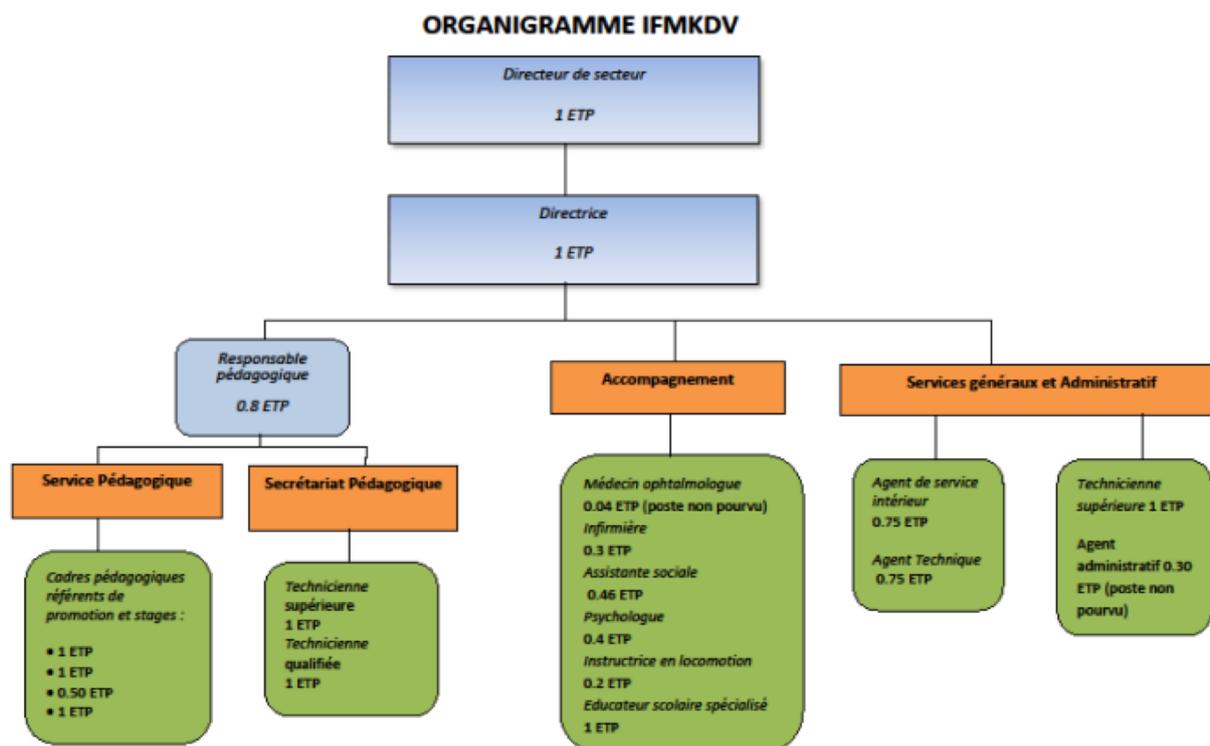
La directrice a participé aux COTECH mensuels sur l'avancement des travaux du site de la Buire.

Les travaux dans les futurs locaux de l'IFMKDV ont débuté en novembre 2022 et la réception d'une partie des locaux s'est faite en novembre 2023. Suite à une réunion du 19 octobre 2022, un accord a été trouvé concernant la charte graphique. Seuls les murs resteront en partie en bleu clair et le sol et le plafond seront uniformes sur l'ensemble des locaux.

Le déménagement reste prévu en juillet 2023. Les travaux des locaux de l'ISTR ayant pris du retard, l'IFMKDV déménagera seul en juillet 2024.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME



MOBILITÉS, RECRUTEMENTS

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Recrutement d'une infirmière au 1/06/2023

Départ de l'Infirmière au 23/10/2023

Sur l'année 2023, recrutement de 36 enseignants vacataires : cours, suivi de mémoires

SERVICE PÉDAGOGIQUE

Départ Cadre pédagogique référent des stages 0.6 ETP au 16/06/2023

Recrutement Cadre pédagogique référent des stages 0.5 ETP au 1/09/2023

SERVICE ADMINISTRATIF ET GÉNÉRAUX

Fin CDD de l'agent administratif au 30/06/2023

AJUSTEMENTS DE POSTES

SERVICE PÉDAGOGIQUE

Passage de 0.6 à 0.5 ETP sur le poste de cadre référent des stages

ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS COLLECTIVES

- Gestion de projets les 30 et 31 mars 2023 pour 15 professionnels de l'IFMKDV ;
- Droit disciplinaire le 26 avril 2023 à destination des directeurs et adjoints de direction de de l'association ;
- Lutte contre le harcèlement sexuel le 9 juin 2023 à destination des directeurs et adjoints de direction de de l'association ;
- « De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle », approche théorique le 3 octobre, pour 3 professionnels (assistante sociale, cadres pédagogiques)
- « Découverte de l'accessibilité des outils informatiques pour jeunes aveugles » le 8 novembre pour 1 professionnel (secrétaire pédagogique)
- « Journées formateurs masso-kinésithérapie » les pour 2 professionnels (cadres pédagogiques)

FORMATIONS INDIVIDUELLES

- Master 2 recherche mention sciences sociales parcours Approche plurielle de la santé pour la cadre pédagogique cycle 1
- Master 2 professionnel Management pour la directrice
- Formation « module AVJ » pour l'institutrice en locomotion à partir de septembre 2023

CONGRÈS

Congrès ARIBA Rouen 30, 1^{er} et 2/12 2023 sur le thème "Neuro-ophtalmologie, accompagnement humain et technique en basse vision". Participation de la psychologue et de la Directrice.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

Pour l'IFMKDV, l'année 2024 sera synonyme de changement et d'évolution :

- Tout d'abord un changement de lieu, l'IFMKDV va quitter le domaine Rockefeller pour celui de la Buire, toujours à l'Université Lyon 1 Claude Bernard en juillet ;
- Le nouveau projet d'établissement va permettre aux professionnels d'évoluer et de réajuster leurs pratiques d'accompagnement ;
- Le travail de mise en réseau et de communication auprès des partenaires va s'accroître pour répondre à la baisse des candidatures ;
- La mise en place d'un logiciel de scolarité performant

DÉMÉNAGEMENT SUR SITE LAENNEC

L'année 2024 va être marquée par le déménagement en juillet de l'IFMKDV sur le site de la Buire / Laennec. Cette étape concrétisera 8 ans de travaux préparatoires avec les services de l'université.

On peut déjà anticiper les éléments positifs de ce déménagement :

- Proximité immédiate avec les équipes et étudiants de l'ISTR ;
- Plus d'espaces pédagogiques dédiés (nombre de salles, salles de pratique) ;
- Aménagements adaptés à la déficience visuelle ;
- Proximité avec le nouveau gymnase Michel Eysette et la résidence Barré Sinoussi ;
- Accessibilité et sécurité améliorée.

Le déménagement sera aussi source de :

- Absence de restaurant universitaire, les étudiants vont devoir faire des allers-retours sur le temps de la pause méridienne. Les horaires des cours vont être aménagés pour permettre ces déplacements ;
- Le fonds spécialisé réadaptation et les professionnels de la bibliothèque universitaire vont rester sur le site Rockefeller. Un contact avec la Bibliothèque universitaire d'Odontologie (sur site Laennec) sera engagé pour réfléchir à l'accueil de nos étudiants ;
- Les amphithéâtres des cours mutualisés ne seront pas priorités sur site Laennec pour l'ISTR (aller-retour avec site Rockefeller) ;
- Le déménagement aura également des impacts financiers importants sur le budget de l'IFMKDV : augmentation du loyer et facturation des fluides (eau, électricité, chauffage), prise en charge du coût du déménagement et de certains aménagements dans les nouveaux locaux.

FINALISATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le nouveau projet d'établissement sera finalisé en 2024. Il va permettre de reposer les bases de l'accompagnement à l'IFMKDV dans le contexte du déménagement. L'IFMKDV est accompagné dans cette démarche par le CREA Rhône-Alpes.

5 THEMATIQUES, 5 GROUPES DE TRAVAIL

- « Raison d'être » de l'IFMKDV, le jeudi 01/02/24 journée
- Accompagnement de l'IFMKDV Le jeudi 08/02/2024 journée et le jeudi 15/02/2024 après-midi
- Droits, autodétermination et participation, le mardi 05/03/2024 journée
- Dynamique de travail en équipe(s), le mardi 12/03/2204 journée
- Ancrage territorial et dynamique partenariale, le jeudi 28/03/2024 matin

COMMUNICATION EXTÉRIEURE

En 2024, l'établissement devra continuer le travail engagé en 2023 auprès des services accompagnement partenaires pour une meilleure connaissance de l'IFMKDV et ses attendus et ainsi agir sur la baisse des effectifs constatés depuis 2 ans :

- L'organisation des journées de l'enseignement supérieures va être reconduite en janvier 2024 ;
- Des contacts avec les services d'accompagnement des jeunes des régions où l'IFMKDV « recrute » habituellement ;
- Développer le réseau des partenaires en lien avec les reconversions professionnelles (Cap emploi, associations DV, etc.)

DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL DE SCOLARITÉ FORMEIS

Acquis en 2023, le logiciel de gestion de scolarité Forméis va être complètement déployé à partir de la rentrée 2024. Il va permettre une gestion complète de tous les aspects de la scolarité des étudiants à l'IFMKDV :

- Planning des cours plus accessible ;
- Gestion des notes, des examens ;
- Gestion des parcours de stages sur l'ensemble de la formation ;
- Etablissement de relevés de notes officialisés ;
- Etc.

CONCLUSION

Cette année a été riche en projets pour notre établissement qui se tourne résolument vers l'avenir avec l'installation en juillet 2024 dans de nouveaux locaux plus adaptés à nos missions. La proximité de l'ISTR va favoriser les synergies et nous le souhaitons accentuer l'inclusion des étudiants en situations de handicap au sein de l'université.

La rédaction du nouveau projet d'établissement engage et nous amène à une démarche d'introspection sur notre fonctionnement, sur les missions de l'IFMKDV, comme sur notre capacité à nous adapter à l'évolution des publics que nous accueillons.

On note en 2023, une légère inflexion du nombre de candidatures de pré-admission et donc du nombre d'étudiants, cela va impacter les effectifs dans les années à venir. L'IFMKDV devra rester vigilant dans les années à venir si ce phénomène se poursuit

Nous sommes également sensibles et attentifs à l'évolution du profil des étudiants, en nous questionnant notamment sur « comment faire la part des choses », entre l'adolescent étudiant et l'adolescent étudiant en situation de handicap. Pour être plus explicite qu'est-ce qui relève d'un comportement d'étudiant ordinaire avec ces règles et niveau d'exigence et qu'est-ce qui relève d'une adaptation nécessaire pour un étudiant en situation de handicap.

Nous constatons la nécessité, peut-être, d'une plus grande modulation des réponses en fonction de chacun tout en préservant la cohérence des réponses au niveau groupal.

Ce questionnement est intégré à notre travail de réflexion dans le cadre du nouveau projet d'établissement.

La signature du prochain CPOM associative pour la période 2024-2029 engage l'IFMKDV comme les autres structures médico-sociales de l'association sur l'adaptation de l'offre, nous devons notamment nous appuyer sur la nomenclature Sérafin.

Les objectifs spécifiques du CPOM pour l'IFMKDV sont d'ordre financier et réglementaire. Nous devons absorber les surcoûts liés au déménagement : majoration du loyer et coût des fluides.

Nous devons également modifier l'autorisation en simplifiant les différentes modalités d'accueil des étudiants à l'IFMKDV en supprimant l'accueil en internat.

LISTE DES REDACTEURS

L'ensemble des professionnels sont sollicités pour la rédaction de ce rapport d'activité. C'est ensuite la Directrice de l'établissement, Nathalie Rivaux, qui compile l'ensemble des données et sur la base d'une trame commune avec les autres établissements rédige et finalise le rapport.

SERVICE PEDAGOGIQUE

ALLEGRE Isabelle, Directrice pédagogique
CHAFFRINGEON Chantal, cadre pédagogique référente cycle 2
CONTINO Patricia, secrétaire pédagogique ASK, Cycle 1
EUVERTE Laurence, cadre pédagogique référente cycle 1
LARIVIERE Sigolène, cadre pédagogique référente ASK
TAM IM Manon, secrétaire pédagogique Cycle 2, stages
TRONCY Agnès, cadre pédagogique référente des stages

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

BRUN Anthony, transcripteur adaptateur
GALIANO Anna Rita, psychologue
SIMON Christine, Instructrice en locomotion

SERVICES ADMINISTRATIF ET GENERAUX

FEUGAS Stéphane, agent technique
HARAT Fatiha, Secrétaire administrative et comptable